

Aubagne, le 04 MAI 2022

La Directrice Générale des services déléguée

Madame Dominique BONMATI
Présidente du Tribunal
Administratif de Marseille
22-24 rue Breteuil
13006 MARSEILLE

Dossier suivi par :
Anaëlle FRANCHIMONT
DGA DUST
Service Planification Urbaine
T : 04 42 62 82 85
urbanisme.pae@ampmetropole.fr
Nos réf : DUTSPU-AUB0421/2022-04-74925

Objet : Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Pays d'Aubagne et de l'Etoile – Désignation d'une commission d'enquête

Madame la Présidente du Tribunal Administratif,

J'ai l'honneur de vous informer qu'il est envisagé de procéder à la mise à l'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, procédure engagée par la délibération du Conseil de Métropole en date du 28 février 2019.

Cette procédure concerne les douze communes du Territoire, à savoir : Aubagne, Auriol, Belcodène, Cadolive, Cuges-Les-Pins, La Bouilladisse, La Destrousse, La Penne-sur-Huveaune, Peypin, Roquevaire, Saint-Savournin et Saint-Zacharie.

Lors du Conseil de Métropole en date du 5 mai 2022, les élus ont tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet. Il est actuellement soumis à l'avis des personnes publiques associées, consultées, ainsi qu'à la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF).

En application de l'article L.153-19 du Code de l'Urbanisme, je sollicite de votre part, la désignation d'une commission d'enquête, en vue de l'organisation d'une enquête publique portant sur l'élaboration du projet de PLUi du Pays d'Aubagne et de l'Etoile qui pourrait se dérouler du lundi 12 septembre 2022 au lundi 17 octobre 2022 inclus.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente du Tribunal Administratif, mes salutations respectueuses.

Aurore MATTEO

